

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 06396
Numéro SIREN : 352 239 792
Nom ou dénomination : TOWA FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2020 sous le numéro de dépôt 38099



20200380992019

DATE DEPOT : 03/07/2020

N° DE DEPOT : 38099

N° GESTION : 1991806396

N° SIREN : 352239792

DENOMINATION : TOWA FRANCE

ADRESSE : 63 avenue des Champs Elysées 75008 Paris

MILLESIME : 2019

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

06 JUIL. 2020

Sous le N°: 380992

TOWA FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 4 055 143,86 EUROS

Siège social : 63, Avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS

R.C.S. PARIS 352 239 792

Copie certifiée
conforme à
l'originale
29/06/20

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2020

PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION

L'an deux mille vingt
le 26 juin
A quinze heures,

Les Actionnaires de la Société dénommée « *TOWA FRANCE* », Société par Actions Simplifiée au capital de 4 055 143,86 Euros, dont le siège social est à PARIS (8^{ème}), 63, Avenue des Champs Elysées, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, sous le numéro 352 239 792, se sont réunis en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE sur convocation faite par le Président.

La S.A.S. F.N.P Commissaires Associés, Commissaire aux Comptes, convoquée par lettre en date du 8 juin 2020, est absente et excusée.

Monsieur Stanley SMADJA, Président de la Société est désigné comme Président.

Monsieur François JUMPERTZ, est désigné comme scrutateur.

Le Président constate que sont présents ou valablement représentés :

- La société CHARLES STREET CAPITAL Représentée par Monsieur Stanley SMADJA, Cent quarante-huit mille cinq cent deux actions ci	148 502 ACTIONS
- Monsieur Stanley SMADJA, Soixante-quatorze mille deux cent quarante-neuf actions ci	74 249 ACTIONS
- Madame Séverine ASSOULINE, Représentée par Monsieur Stanley SMADJA, Quarante-trois mille deux cent quarante-quatre actions	43 244 ACTIONS
- Monsieur François JUMPERTZ, Cinq ACTIONS ci	5 ACTIONS

TOTAL DES ACTIONS PRESENTES ET REPRESENTEES....266 000 ACTIONS

Soit la totalité du capital social, le quorum étant à titre ordinaire, conformément à l'article 24 des Statuts de plus de 50 % des parts.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut ainsi délibérer valablement.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Membres de l'Assemblée :

- Un exemplaire des Statuts de la Société,
- Le rapport du Président,
- Les rapports du Commissaire aux comptes,
- Le texte des résolutions proposées,
- Les comptes annuels au 31 Décembre 2019,
- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- les copies des lettres de convocations.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport du Président et des comptes annuels de l'exercice le 31 décembre 2019,
- Quitus au Président et aux Gérants de leur gestion pendant ledit exercice,
- Affectation des résultats,
- Approbation du rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- Modifications comptables ;
- Questions diverses.

Le Président donne alors lecture du rapport du Président, du rapport spécial du Président sur les conventions réglementées, ainsi que des Rapports du Commissaire aux Comptes.

Le Président déclare alors la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Le Président rappelle que les dispositions des Statuts concernant tant la convocation que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et, notamment, de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation. L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'exercice social 2019, l'approuve ainsi que le bilan et les comptes tels qu'ils lui sont présentés et qui font apparaître un bénéfice s'élevant à la somme 1.260.483 Euros

(UN MILLION DEUX CENT SOIXANTE QUATRE CENT QUATRE VINGT TROIS EUROS).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus au Président pour l'exécution de son mandat pendant ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2019, un bénéfice s'élevant à la somme de 1.260.483 Euros (UN MILLION DEUX CENT SOIXANTE MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT TROIS EUROS), de la manière suivante :

- | | |
|-----------------------|-----------|
| • AU REPORT A NOUVEAU | 781.683 C |
| • DIVIDENDE | 478.800 C |

En conséquence, le compte « report à nouveau créditeur » qui était de 6 570 935 C en début d'exercice, se trouve ainsi doté de 7 352 618 C.

Le dividende, d'un montant de 1,80 par actions, sera mis en paiement à compter du 3 juillet 2020.

L'Assemblée Générale reconnaît en outre :

- Qu'il a été distribué au titre de dividendes :
 - Exercice 2018 : néant ;
 - Exercice 2017 : néant ;
 - Exercice 2016 : néant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions réglementées, l'approuve.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations pour effectuer toutes formalités prévues par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à quinze heures trente minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Membres de l'Assemblée après lecture.

CHARLES STREET CAPITAL
Représentée par M. Stanley SMADJA

M. Stanley SMADJA
Le Président

M. François JUMPERTZ
Le Scrutateur

Mme Séverine ASSOULINE

SAS TOWA FRANCE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 decembre 2019

Copie certifiée
conforme à
l'originale 29/06/20

A handwritten signature in black ink, consisting of several stylized, overlapping loops and lines, positioned below the certification text.



SAS TOWA FRANCE
63 avenue des Champs Elysées
75008 PARIS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TOWA FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 26 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

PwC Entrepreneurs Audit France, SAS, 47 rue de Liège, 75008 Paris
T : +33 (0) 1 42 94 64 30, F : +33 (0) 1 42 94 64 39, www.entrepreneurs.pwc.fr

Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Paris. Société par actions simplifiée au capital de 340 704 €. Siège social : 47, rue de Liège, 75008 Paris. RCS Paris 390 128 874, TVA n° FR 57 390 128 874. Siret 390 128 874 00026. Code APE 6920Z

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

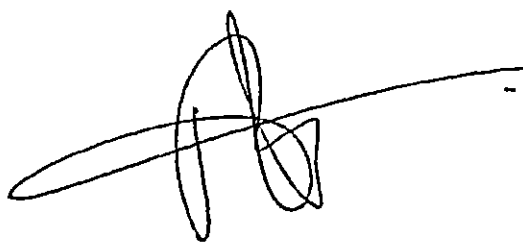
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 juin 2020

Le commissaire aux comptes
PwC Entrepreneurs Audit France



Pierre BLANQUART

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles				1 106	- 1 106
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	3 315 760		3 315 760	80 000	3 235 760
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 176		3 176	4 455	- 1 279
TOTAL (I)	3 318 936		3 318 936	85 561	3 233 375
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	8 361 047		8 361 047	14 152 403	-5 791 356
Avances et acomptes versés sur commandes	2 617		2 617		2 617
Clients et comptes rattachés	27 841		27 841	13 192	14 649
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	77		77	1 787	- 1 710
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	21 382		21 382	3 381	18 001
. Autres	12 474 392		12 474 392	13 519 848	-1 045 456
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement .					
Disponibilités	532 559		532 559	1 322 353	- 789 794
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	2 297		2 297	27 175	- 24 878
TOTAL (II)	21 422 212		21 422 212	29 040 139	-7 617 927
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	24 741 148		24 741 148	29 125 700	-4 384 552

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 4 055 144)	4 055 144	4 527 736	- 472 592
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	452 774	452 774	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	6 570 935	8 624 969	-2 054 034
Résultat de l'exercice	1 260 483	2 483 291	-1 222 808
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	12 339 335	16 088 770	-3 749 435
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	5 725 000	5 725 000	
. Découverts, concours bancaires	1 252	1 338	- 86
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	28 866	33 814	- 4 948
. Associés	4 928 084	4 408 820	519 264
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 966	23 156	- 8 190
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel		2 830	- 2 830
. Organismes sociaux	7 614	46 417	- 38 803
. Etat, impôts sur les bénéfices	150 004	2 275 771	-2 125 767
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 020	29 858	- 28 838
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	13 282	29 523	- 16 241
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 416 249	401 099	1 015 150
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	8 253	8 075	178
TOTAL (IV)	12 294 589	12 985 702	- 691 113
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)	107 224	51 227	55 997
TOTAL PASSIF (I à V)	24 741 148	29 125 700	-4 384 552

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	3 065 160		3 065 160	10 393 207	-7 328 047	-70,51
Production vendue biens						
Production vendue services	54 083		54 083	116 595	- 62 512	-53,61
Chiffres d'affaires Nets	3 119 243		3 119 243	10 509 802	-7 390 559	-70,32
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			223 748	93 774	129 974	138,60
Autres produits			55	901	- 846	-93,90
Total des produits d'exploitation (I)			3 343 045	10 604 477	-7 261 432	-68,48
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)			3 045 902	5 048 081	-2 002 179	-39,66
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			150 258	121 751	28 507	23,41
Impôts, taxes et versements assimilés			99 667	60 481	39 186	64,79
Salaires et traitements			88 273	350 936	-262 663	-74,85
Charges sociales			36 542	105 535	-68 993	-65,37
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 106	827	279	33,74
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant				192 898	-192 898	-100
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			30 228	36 294	-6 066	-16,71
Total des charges d'exploitation (II)			3 451 976	5 916 804	-2 464 828	-41,66
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-108 930	4 687 673	-4 796 603	102,32
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			3 120 320	417 995	2 702 325	646,50
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges				62 050	-62 050	-100
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			3 120 320	480 045	2 640 275	550,01
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			415 475	347 143	68 332	19,68
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			415 475	347 143	68 332	19,68
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			2 704 845	132 902	2 571 943	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			2 595 915	4 820 575	-2 224 660	-46,15

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 762	44 960	- 43 198	-96,08
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 762	44 960	- 43 198	-96,08
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 762	-44 960	43 198	96,08
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 333 670	2 292 324	- 958 654	-41,82
Total des Produits (I+III+V+VII)	6 463 366	11 084 522	-4 621 156	-41,69
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	5 202 883	8 601 231	-3 398 348	-39,51
RESULTAT NET	1 260 483	2 483 291	-1 222 808	-49,24
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 24 741 148,16 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 260 482,85 €.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sont établis conformément au PCG

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Evénements postérieurs à la clôture

L'état d'urgence sanitaire pour pandémie liée au Coronavirus Covid-2019 a été prononcé par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) le 30 janvier 2020. S'agissant d'un événement post-clôture non lié à des conditions existant au 31/12/2019, cet événement n'a pas d'incidence sur le bilan et le compte de résultat à cette date.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'activité.

Impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

A la date d'arrêté des comptes 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 318 936 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 295		3 295	
Immobilisations financières	84 455	3 237 509	3 028	3 318 936
TOTAL	87 750	3 237 509	6 323	3 318 936

Amortissements et provisions d'actif = €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 189	1106	3 295	
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	2 189	1106	3 295	

Etat des créances = 12 529 166 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 176		
Actif circulant & charges d'avance	12 525 990	12 525 990	
TOTAL	12 529 166	12 525 990	

Provisions pour dépréciation = 192 898 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	174 815				
Comptes de tiers	18 083				
Comptes financiers					
TOTAL	192 898				

Produits à recevoir par postes du bilan = 228 176 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	7 057
Autres créances	221 119
Disponibilités	
TOTAL	228 176

Charges constatées d'avance = 2 297 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 4 055 144 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	297 000	15,24	4 527 735, 81
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés	-31 000	15,24	- 472 591,95
Titres en fin d'exercice	266 000	15,24	4 055 143, 86

Etat des dettes = 12 294 589 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	5 726 252	1 252	5 725 000	
Dettes financières diverses	4 956 950	4 956 950		
Fournisseurs	14 966	14 966		
Dettes fiscales & sociales	171 919	171 919		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 416 249	1 416 249		
Produits constatés d'avance	8 253	8 253		
TOTAL	12 294 589	6 569 589	5 725 000	

Charges à payer par postes du bilan = 2 715 127 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	21 829
Emp. & dettes financières div.	2 693 298
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	2 715 127

Produits constatés d'avance = 8 253 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 3 119 243 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	3 065 160	98,27 %
Prestations de services	54 083	1,73 %
TOTAL	3 119 243	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 1 333 670 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-108 930		-108 930
Résultat financier	2 704 845		2 704 845
Résultat exceptionnel	-1 762		-1 762
Participation des salariés			
TOTAL	2 594 153	1 333 670	1 260 483

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 228 176 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Factures à établir(41810000000)	7 057
TOTAL	7 057

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Etat produit a recevoir(44870000000)	52 476
Hc 40 c/c(45580100000)	166 582
Alliance - acq 11 rue d'issy(46878200000)	1 727
Issy/ emp /pyramides not(46878400000)	334
TOTAL	221 119

Charges constatées d'avance = 2 297 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat. d'avance(48600000000)	2 297
TOTAL	2 297

Charges à payer = 2 715 127 €

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus(16880000000)	20 577
Interets courus a payer(51860000000)	1 252
TOTAL	21 829

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Sci campus bellevue(45580200000)	2 693 298
TOTAL	2 693 298

Produits constatés d'avance = 8 253 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(48700000000)	8 253
TOTAL	8 253

Annexes (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et RAN	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations								
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>								
HENRI II	1 524	0	50%	762.25	344 980	?	696 337	336 558
FINANCIERE BESSE	989 801	278 614	50.03%	3 214 692	-1 784 195		0	469407
GRANGE PARMETIERE	500	0	100%	15 295	1 463 370	?	402 084	130 843
MONTMORENCY	152	0	50%	76.22	- 399 536	?	873 503	- 271 726
PYRENEES METRA	1 000	0	99%	990	868 682	?	274 351	65 965
SURINVEST	58 348	0	100%	62 704	- 50 731	?	0	- 14 899
TOWA GESTION	10 000	0	90%	9 000	5 820	?	784 618	21 172
TOWA DEVELOPPEMENT	10 000	0	55%	5 500	6 269 886	17 794 995	3 165 879	15 303
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>								
SCI CAMPUS BELLEVUE	1000	0	45%	450	- 2693 298		7 696	6 021 268
CONVENTION 40	245	- 2438643	31,25%	76 50	4 636	?	0	-319 059
BOULOGNE TILLEULS	1000	0	49%	490	-1 406 476		24 495 342	3 169 633
HC40	10 000	- 1 137	10%	1 000	166 581	?	1 000	- 99 250
A8OULEC		195 840	19.61%	80 000			1 000 241	34001
Kermen 768	10 000	0	50%	5 000	100 000		0	0
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations								
<i>- Filiales non reprises en A:</i>								

Tableau

a) Françaises								Prêts et avances consenties par la Sté		
b) Etrangères TOWA France USA								3 145 097		
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										